



LE DEVOIR

New York célèbre son musée d'art moderne



Les époques s'entrecroisent dans le nouveau musée d'art moderne de New York. Ainsi, une sculpture monumentale de Barnett Newman, *Broken Obelisk*, côtoie les *Nénuphars*, de Monet (mur du fond).

Un nouveau MOMA de 858 millions, grandiose, et pourtant discret

MICHEL HELLMAN

New York — Dans le monde de l'art, c'est l'événement de l'année. Hier matin, lors d'une visite de presse spéciale, les journalistes invités ont pu entrevoir en avant-première la très attendue réouverture du musée d'art moderne de New York, le MOMA. Sa célèbre collection de peintures et de sculptures du XIX^e et XX^e siècle, exposée depuis près de quatre ans dans un entrepôt de Queens, est enfin de retour au cœur de Manhattan, dans un bâtiment

transformé: avec un budget totalisant la somme astronomique de 858 millions de dollars canadiens, c'est un des projets les plus coûteux n'ayant jamais été entrepris par une institution culturelle. Il va sans dire qu'il s'agit de la plus importante rénovation qu'ait connue cette institution depuis son ouverture en 1929.

Difficile d'imaginer qu'il y a 75 ans le MOMA n'était qu'une idée soutenue par quelques femmes aisées désireuses de présenter les avant-gardes européennes à un public américain. Le musée n'oc-

cupait alors que deux étages dans un immeuble loué... Mais, dix ans plus tard, le président Franklin Delano Roosevelt le considérait déjà comme une institution nationale de première importance.

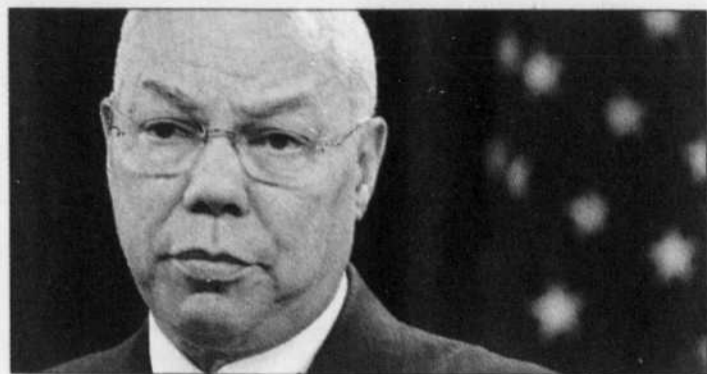
De nouveaux espaces

Dessiné par l'architecte japonais Yoshio Taniguchi, l'édifice s'étend désormais de la 53^e à la 54^e avenue et occupe, sur six étages, une surface totale de près de 58 000 m²: presque deux fois l'espace auquel avaient accès les visiteurs ces dernières années. En plus des salles

d'exposition et des bureaux administratifs, des espaces ont également été conçus pour accueillir un restaurant, un café, une librairie et des salles de projection.

Un étage est consacré aux œuvres vidéo et multimédias, un autre à l'architecture, au design et à la photographie. Deux étages nous présentent la collection permanente et deux autres les expositions temporaires. Signe des temps, l'entrée immense, avec son plancher renforcé, est conçue

VOIR PAGE A 8: MOMA



Colin Powell a remis sa démission, hier, à Washington.

Powell passe la main

Rice devrait être nommée au poste de secrétaire d'Etat

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Après quatre années difficiles passées à la tête de la diplomatie américaine, le secrétaire d'Etat Colin Powell a remis hier sa démission au président George W. Bush, qui perd ainsi le plus modéré des membres d'un cabinet désormais laissé à la main des «faucons». M. Powell, figure de proue de la guerre du Golfe en 1991, restera en poste jusqu'à la nomination de son successeur. Hier, les rumeurs indiquaient que ce choix serait fait entre la conseillère à la Maison-Blanche pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, et l'ambassadeur américain à l'ONU, John Danforth.

Trois autres membres du cabinet de Bush ont démissionné hier

Deux responsables de l'administration Bush ont toutefois signalé en soirée que le choix du président était déjà fait, et que Mme Rice serait nommée dans les prochains jours. Elle deviendrait la deuxième femme à prendre la direction du Département d'Etat, après Madeleine Albright, qui a servi sous l'administration Clinton. Stephen Hadley, actuellement adjoint de Condoleezza Rice, est de son côté sur la liste pour devenir le nouveau conseiller pour la sécurité nationale du chef de la Maison-Blanche.

Le président Bush a donc officiellement accepté la démission de Powell, qui était pressentie

VOIR PAGE A 8: POWELL

■ Le général-diplomate, page A 5

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6



TIM SHAFFER REUTERS

Poursuite contre Conrad Black

La Securities and Exchange Commission a déposé une poursuite contre Conrad Black et son associé de longue date David Radler. L'organisme de réglementation des marchés boursiers aux États-Unis les accuse d'avoir puisé dans les coffres de Hollinger International pendant une période de quatre ans comme s'il s'agissait de leur «tirelire personnelle». Dans sa poursuite, la SEC réclame l'imposition d'amendes contre MM Black et Radler ainsi que Hollinger, le remboursement des gains qu'ils auraient obtenus au moyen de diverses transactions réalisées entre 1999 et 2003, ainsi qu'une interdiction pour les deux hommes d'agir comme dirigeants ou membres du conseil d'administration de sociétés inscrites en Bourse.

■ À lire en page B 1

Bergeron, le Livingston montréalais ?

Le maire de Londres inspire le chef du nouveau parti municipal Projet Montréal

Le chef de Projet Montréal, nouveau parti municipal axé sur le «développement durable», rêve pour lui et sa formation d'un fabuleux destin à la Ken Livingston, ce maire de Londres non conformiste qui a été réélu en juin contre toute attente, même après avoir imposé des péages aux automobilistes désirant atteindre le cœur de la capitale britannique, et ce, pour y privilégier les transports en commun. «Les gens sont prêts pour ça, regardez la position du Québec sur le Su-roit!», dit le nouveau politicien.

ANTOINE ROBITAILLE

«Tous les procédés de la bataille électorale exigent d'un homme certaines qualités, mais la conduite de l'Etat en exige d'autres complètement différentes et qui n'ont rien de commun avec les premières», écrivait Alexandre Soljénitsyne en 1990.

Phrase troublante, qui traduit l'ampleur du pari démocratique.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Richard Bergeron, infatigable pourfendeur de l'automobile.

Richard Bergeron l'incarne en quelque sorte. Chef de Projet Montréal (PM), nouveau parti municipal consacré le 7 novembre par une assemblée de fondation au Centre Saint-Pierre (lieu mythique du Rassemblement des citoyens de Montréal, le RCM), il a assurément toutes les compétences possibles et imaginables pour devenir premier citoyen de la métropole. Mais, électoralement, rien, vraiment rien, n'est acquis.

VOIR PAGE A 8: BERGERON

Le «Plan vert» est remis à l'an prochain

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Plan vert promis dans le programme libéral lors de la dernière élection ne verra pas le jour avant l'an prochain, peut-être même pas avant la fin de l'automne prochain, soit deux ans après le moment initialement fixé par le gouvernement Charest pour sa divulgation.

C'est ce que *Le Devoir* a appris de diverses sources hier, selon lesquelles le Plan vert, qui doit normalement contenir une réingénierie environnementale de l'ensemble de l'activité gouvernementale ainsi que des politiques économiques et fiscales, sera remplacé d'ici quelques semaines par un Plan de développement durable. Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, entretiendra d'ailleurs samedi les députés du prochain congrès libéral de sa philosophie et de ses nouveaux projets en la matière.

Au lieu de la réingénierie verte promise pour l'automne 2003, le nouveau *Plan de développement durable* se réduira à un «document d'orientation» que le ministre Mulcair publiera dans les deux prochaines semaines. C'est à cette occasion que le ministre divulguera son projet de



Thomas Mulcair

VOIR PAGE A 8: PLAN

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 4
Culture.....	B 7	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



POLITIQUE

radio-classique
99.5
cpx
montréal



Michel David

Oui, mais...

À une époque où la politique n'est censée provoquer que cynisme et désabusement dans la population, la naissance d'un nouveau parti est en principe une bonne nouvelle, dans la mesure où cela signifie que des gens croient encore possible d'utiliser le système pour changer les choses.

Encore faut-il savoir ce qu'on veut changer exactement. Courir deux lièvres à la fois a toujours produit le même résultat. L'incapacité d'Option citoyenne d'en arriver à un consensus sur la question nationale illustre parfaitement le dilemme — et le drame — de la gauche québécoise depuis des décennies.

En octobre 1991, Germain Gauvin, le dernier président du Mouvement socialiste fondé dix ans plus tôt par le syndicaliste Marcel Pépin, avait expliqué de la façon suivante la raison de son sabotage: «Tant que la question nationale ne sera pas réglée, il sera extrêmement difficile de mettre sur pied une organisation axée sur des intérêts sociaux, parce que la souveraineté finit toujours, encore aujourd'hui, par monopoliser les débats.»

Si besoin était, ce qui est survenu en fin de semaine au premier congrès d'orientation d'Option citoyenne a permis de vérifier à nouveau la justesse de ce constat. Avant même de devenir officiellement un parti, le mouvement fondé par Françoise David est contaminé par le virus du «oui, mais...»

À l'issue du congrès, Mme David a semblé se réjouir du fait que les deux tiers des membres en soient sortis «de bonne humeur». S'il y a un déjà tiers de mécontents, on lui souhaite bonne chance. Elle en aura bien besoin dans son projet d'unir toute la gauche.

On peut facilement concevoir que des gens trouvent la social-démocratie péquiste trop molle. Mme David elle-même n'a jamais caché à quel point elle avait été déçue du peu de suite que le gouvernement Bouchard avait donné à la marche du «pain et des roses», il y aura bientôt dix ans. La présence de Bernard Landry, que de nombreux progressistes voyaient comme le mauvais génie de M. Bouchard, n'est pas nécessairement de nature à faciliter un rapprochement.

La perspective d'une réforme du mode de scrutin pour introduire un élément de proportionnelle permet maintenant à un parti de gauche d'entretenir raisonnablement l'espoir d'être représenté à l'Assemblée nationale. Le nouveau système ne sera pas en vigueur avant les élections de 2011, mais le développement d'un parti est une affaire de longue haleine. Parlez-en à Mario Dumont!

Nul ne peut prévoir exactement quel effet un mode de scrutin même modérément proportionnel aura sur le paysage politique québécois, mais on peut penser qu'il deviendra plus difficile de former un gouvernement majoritaire.

C'est précisément la raison qui a amené le PQ à la conclusion qu'il était préférable d'attendre que le Québec soit devenu un État souverain avant de changer les règles du jeu. Autrement, il risque d'être incapable de tenir un autre référendum. Vues sous cet angle, les prochaines élections prennent donc des allures de dernière chance.

À moins d'un accident de parcours, on voit mal comment Option citoyenne pourrait faire élire un seul député dans le cadre d'un scrutin uninominal à un tour. Françoise David n'en demeure pas moins la figure la plus charismatique qu'un parti de gauche aura réussi à présenter au Québec. Dans plusieurs circonscriptions, elle pourrait certainement contribuer à la défaite d'un candidat péquiste.

Quand un collègue lui demanda si elle se voyait bien dans le rôle d'un Ralph Nader québécois, qui assurera la réélection des libéraux, elle a répondu: «Nous sommes tous des gens intelligents et stratégiques. À l'approche des élections, on verra ce qu'on aura à dire au PQ.» On brûle de l'entendre.

Pour le PQ, il y a encore plus grave que les votes qu'il risque de perdre au profit des amis de Mme David. S'il est forcé de protéger son flanc gauche, il sera surtout incapable de recentrer son discours pour empêcher l'ADQ de continuer son travail de sape dans des régions comme Québec, Beauce-Appalaches ou le Bas-Saint-Laurent.

Même si le Québec tout entier souhaitait la victoire de John Kerry, cela ne signifie pas qu'il soit balayé par un vent de gauche. S'ils s'opposent au démantèlement de l'État issu de la Révolution tranquille, la majorité des Québécois souhaitent aussi voir son poids diminuer. Quand Jean Charest accusait les syndicats de défendre leurs intérêts corporatistes au détriment de l'intérêt public, il disait tout haut ce que pense une bonne partie de la population.

Bernard Landry le sait parfaitement, même s'il doit davantage peser ses mots. M. Charest aurait pu faire siens les propos qu'il a tenus récemment devant la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, au sujet de la responsabilité sociale des syndicats dans le nécessaire assouplissement des règles qui régissent le marché du travail.

Si M. Landry s'efforce de freiner les ardeurs sociales-démocrates de François Legault, qui voudrait les voir s'incarner dans son «programme de pays», c'est précisément pour faire en sorte que le PQ conserve son caractère de coalition, qui demeure indispensable à la réussite du projet souverainiste, mais la présence d'une option sérieuse à gauche risque de compliquer encore les choses.

Sur l'inspiration de son ancien collègue Joseph Faal, Pauline Marois plaide elle aussi pour un recentrage du discours péquiste, mais l'image que projette le PQ depuis son retour dans l'opposition demeure celle d'un parti qui cherche à préserver plutôt qu'à moderniser.

Il a cru bien faire en intégrant le SPQ Libre à ses structures, mais Françoise David est certainement une figure plus inspirante pour les progressistes québécois que l'ancienne présidente de la CSQ, Monique Jérôme-Forget. La dernière chose à faire pour le PQ est de donner l'impression d'être le parti de l'establishment syndical. Pire encore que les «oui, mais...», il y a les non.

mdavid@ledevoir.com

Nouvelle controverse au sujet du bouclier antimissile

MANON CORNELLIER

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin a ravi la controverse autour de l'appui éventuel du Canada au bouclier antimissile américain. Il a mis le feu aux poudres en fin de semaine en laissant entendre que le Canada avait déjà fait le pas le plus important dans ce dossier.

En juillet, Ottawa a accepté de modifier l'accord de NORAD afin de permettre aux Américains d'utiliser, dans le cadre de leur bouclier, le système d'alerte rapide du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. «C'était la décision cruciale pour le Canada», a soutenu M. Martin lors de son passage en Colombie-Britannique.

Son gouvernement prétendait le contraire l'été dernier. Ses ministres et lui répétaient que ce changement à l'accord de NORAD était de nature technique. Les conseillers de M. Martin avaient tenu le même langage quelques mois plus tôt quand cette modification avait été évoquée une première fois. Ils disaient qu'elle était nécessaire si le Canada voulait participer au bouclier, mais qu'elle ne créait aucune obligation pour Ottawa.

La nouvelle déclaration du premier ministre a fait bondir le chef néo-démocrate Jack Layton. Hier, aux Communes, il en a conclu que les libéraux avaient déjà décidé d'appuyer le bouclier sans attendre le vote promis aux Communes. «[Le premier ministre] a dit que la décision la plus importante a déjà été prise. La vérité, c'est que le premier ministre a décidé», a-t-il lancé.

À sa sortie des Communes, il a rappelé que M. Martin lui avait dit, l'été dernier, que la modification à l'accord de NORAD n'était «pas si importante que ça [Not a big deal]».

Les jeux ne sont pas faits, a rétorqué le ministre de la Défense, Bill Graham. «Nous avons conclu un accord cet été pour préserver NORAD. Il s'agissait seulement du rôle de NORAD. Reste la discussion autour de notre participation ou non au système antimissile des États-Unis. Nous examinons cela à la lumière des intérêts canadiens», a-t-il dit aux Communes. Il a ajouté qu'une décision serait prise à terme, mais qu'un vote aurait lieu «avant de faire cela».

Dans son entrevue à CanWest News Service, M. Martin s'appuie toutefois sur la décision de cet été pour justifier de ne pas faire du débat sur le bouclier antimissile une priorité de son gouvernement. «Mon attention maintenant est tournée vers la défense de l'Amérique du Nord, ce qui veut dire nos côtes, notre souveraineté dans l'Arctique, et c'est là que nous allons concentrer [notre attention]», a-t-il dit.

Le Canada n'a pas donné son appui officiel au bouclier. Aucune lettre d'entente n'a été signée pour définir les termes d'une participation canadienne et prendre en compte l'opposition du Canada à l'arsenalisation de l'espace. Les Américains ont déjà commencé le déploiement d'intercepteurs au sol en Alaska et en Californie, ce qui a longtemps laissé croire qu'une décision serait prise avant la fin de l'année par le Canada.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe ne s'est pas formalisé de la déclaration de M. Martin. Selon lui, la modification à l'accord de NORAD était un premier pas en faveur du bouclier, mais le plus important reste, selon lui, la décision de participer ou non. Cette décision n'a pas été prise et il n'est pas question que le Bloc, qui s'oppose au projet, accepte qu'elle se prenne avant la tenue d'un vote aux Communes, a-t-il ajouté.

Le Devoir

PPP: le Vérificateur général ne pourra pas jouer son rôle

TOMMY CHOUINARD

Québec — L'Agence des partenariats public-privé pourra se soustraire à l'examen du Vérificateur général du Québec, déplore le nouveau titulaire de cette fonction, Renaud Lachance. Comme le Protecteur du citoyen, le Commissaire au lobbyisme et la Commission d'accès à l'information, il soulève une autre lacune du projet du gouvernement Charest en matière de transparence.

«Si elles le désirent, l'Agence et ses filiales pourront fort probablement empêcher de mener les travaux de vérification de l'optimisation des ressources [vérification de gestion] que je jugerais nécessaires», écrit Renaud Lachance dans une lettre qu'il a envoyée à la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Cette lettre a été déposée la semaine dernière à la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 61 sur l'Agence des PPP.

Au cours des consultations de la commission, Monique Jérôme-Forget tentait pourtant de rassurer les personnes inquiètes de son projet en affirmant que les livres et les comptes de l'Agence seraient vérifiés chaque année par le Vérificateur général, comme le prévoit en effet l'article 55 du projet de loi. Or Renaud Lachance lui-même affirme que «cet accès ne permet pas nécessairement une vérification complète».

L'Agence des PPP sera une entreprise du gouvernement au sens de la Loi sur le vérificateur général. Ainsi, explique M. Lachance, «même si le projet de loi me confie la vérification des livres et comptes de l'Agence, je ne pourrai procéder à une vérification de gestion qu'après entente avec le conseil d'administration tel que l'édicté la Loi sur le vérificateur général. Malheureusement, il arrive que cette dernière disposition soit utilisée pour empêcher de mener une vérification de gestion dans une entreprise du gouvernement».

Ses pouvoirs seraient ainsi limités dans le cas de l'Agence des PPP. «Il m'est apparu approprié de vous communiquer ces informations [...] afin que vous ne gardiez pas une fausse impression de sécurité en pensant que le Vérificateur général pouvait toujours et de sa propre initiative examiner et commenter la gestion des activités des entreprises du gouvernement comme l'Agence et ses filiales», note-t-il.

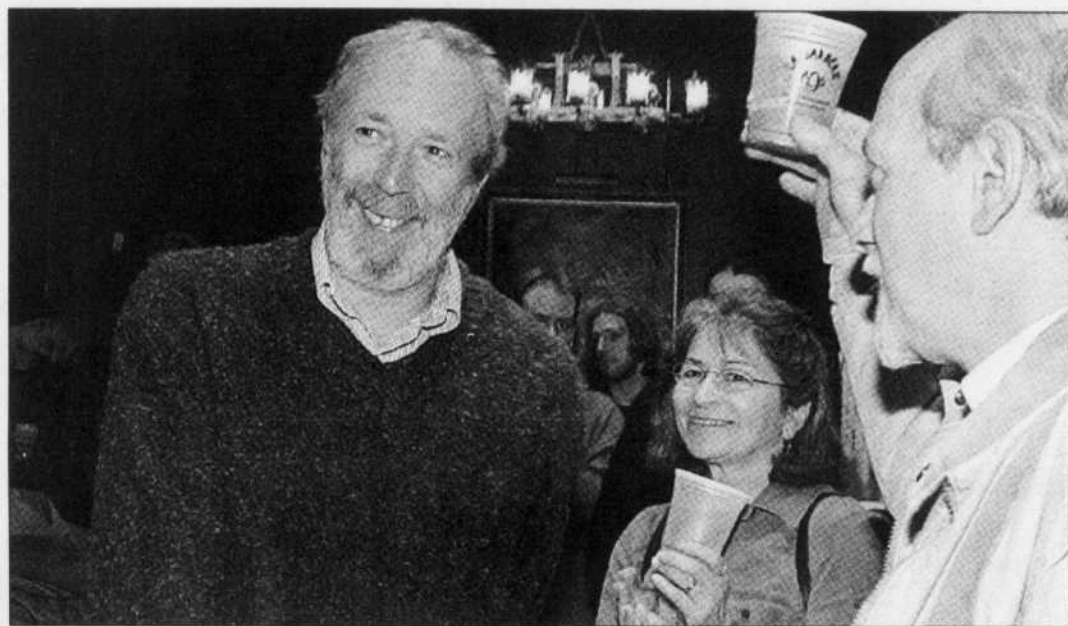
Le projet du gouvernement Charest accumule les critiques de la part des chiens de garde de l'État. Les inquiétudes du Vérificateur général au sujet de l'Agence des PPP s'ajoutent à celles exprimées par le Protecteur du citoyen, le Commissaire au lobbyisme et la Commission d'accès à l'information.

Le Devoir




ARCHIVES LE DEVOIR
Monique Jérôme-Forget

Libre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

EN COMPAGNIE notamment du militant indépendantiste Raymond Villeneuve, le cinéaste Pierre Falardeau a lancé hier son livre Québec libre!, un compte rendu de huit entretiens politiques réalisés par le directeur des jeunes Éditions du Québécois, Pierre-Luc Bégin, avec le célèbre cinéaste. Celui-ci trouve dans ce livre l'espace et la «tribune pour développer en profondeur sa pensée» sur une foule de sujets en phase avec ses engagements: crise d'octobre, attentats du 11 septembre 2001, marxisme-léninisme, violence politique, intellectuels québécois, féminisme, conflit israélo-palestinien, art engagé, lutte des Noirs américains et, évidemment, celle pour l'indépendance du Québec.



ROLEX
Explorer II
Acier

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

Après plus de 30 ans CLUB 402 ferme ses portes fin janvier.

Costumes Importés d'Italie	350\$	ou	599\$	2 pour seulement
Vestons Importés d'Italie	250\$	ou	399\$	2 pour seulement
Chemises 100% coton	39.99\$	à	59.99\$	

Cerruti 1881 — Zegna — Luigo Botto

LIQUIDATION TOTALE & FINALE
De tous nos vêtements IMPORTÉS D'ITALIE

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636

Heures d'ouverture:
Lun. au ven. 10h à 18h
Sam. 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

Club 402-HOMME®



LA SOCIÉTÉ AMIS POUR TOI INC. a besoin de vous!

S.V.P. Adressez vos dons à:
La Société Amis pour Toi inc.
a/s Soeur Thérèse Paradis
10908, av. Bellevois
Montréal-Nord (Québec)
H1H 3C9

Tél.: (514) 322-0307
Fax: (514) 329-0405

Un reçu pour fins d'impôt est disponible.

À nos jeunes sans famille et vulnérables, nous tentons de leur offrir un quotidien semblable au vôtre, au nôtre.

Pouvez-vous nous aider à réussir ?

Merci d'avance !

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____ Tél.: _____

LE MONDE

PORTRAIT

Le général-diplomate Colin Powell, une voix modérée au milieu des faucons

CHRISTOPHE DE ROQUEFEUIL

Washington — Le secrétaire d'Etat Colin Powell, général aux origines modestes devenu diplomate, a dans le monde l'image d'un modéré et d'un pragmatique, même s'il a défendu la décision du président George W. Bush d'envahir l'Irak.

Premier Noir à être arrivé aussi haut dans l'appareil d'Etat américain, Colin Powell, 67 ans, est l'une des personnalités politiques les plus populaires aux Etats-Unis, chez les républicains comme parmi les démocrates.

Né le 5 avril 1937 dans le quartier du Bronx, à New York, dans une famille modeste d'origine jamaïcaine — sa mère est couturière et son père comptable — il symbolise le «rêve américain» aux yeux de beaucoup de ses concitoyens.

Après avoir étudié la géologie à l'université, Colin Powell s'engage dans l'armée pour une longue carrière de 35 ans durant laquelle il s'illustre sur les champs de bataille en Corée ou au Vietnam, où il est blessé à deux reprises.

Il gravit tous les échelons jus-

qu'à devenir chef d'état-major interarmes, la plus haute fonction militaire aux Etats-Unis, de 1989 à 1993. Jamais un Noir ni un homme aussi jeune n'avait occupé un tel poste.

Il mène la guerre du Golfe, en 1991, durant laquelle il fait preuve de réticence à utiliser la force militaire pour porter un coup définitif aux forces de Saddam Hussein et précipiter la chute de son régime, au-delà de la libération du Koweït.

Il définit une doctrine, officieuse, selon laquelle les Etats-Unis devaient s'efforcer, à chaque intervention, de se fixer des objectifs politiques clairs, engager des moyens massifs pour garantir la victoire et, prudemment, prévoir une stratégie de repli.

Lorsqu'il prend sa retraite militaire en 1993, Colin Powell refuse de se jeter dans l'arène politique, malgré les conjectures pour qu'il se présente à la présidence ou la vice-présidence. Fin 2000, il accepte néanmoins le poste de ministre des affaires étrangères à la demande de George W. Bush, pour qui «personne n'est mieux placé» que lui pour représenter les Etats-Unis.



M. Powell (à droite) se réjouissant de la réélection du président Bush en compagnie de collègues, dont Donald Rumsfeld.

Ses quatre années à la tête de la diplomatie ont été difficiles. Modéré de tempérament, il doit batailler ferme pour faire prévaloir son point de vue de paix face

aux «faucons» de l'administration, comme le vice-président Dick Cheney ou le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, très «va-t-en-guerre» après les attentats

meurtres de septembre 2001.

Les tensions atteignent leur paroxysme sur l'Irak. Mais, fidèle à George W. Bush, Colin Powell ne laisse rien paraître et défend sans état d'âme apparent la politique suivie, qui donne pourtant la haute main au Pentagone de M. Rumsfeld. Il accepte notamment de présenter, à l'ONU le 5 février 2003, un dossier à charge sur les armes de destruction massives supposées détenues par Saddam Hussein, qu'aucune découverte n'est venue étayer.

Orateur doué, le ministre a toutefois montré qu'il préférerait les discussions pratiques aux diatribes idéologiques. Il a également privilégié le travail à Washington, parcourant moins le monde que ses prédécesseurs.

Lorsqu'il n'est pas accaparé par ses occupations, Colin Powell aime, le week-end, retaper de vieilles Volvo de collection. Il a été opéré en décembre 2003 d'un cancer de la prostate, une intervention dont il s'est bien remis, selon le département d'Etat. Marié, M. Powell est père d'un fils et de deux filles.

Agence France-Presse

Procès des écoutes de l'Élysée

Paris — Vingt ans après les faits, douze anciens collaborateurs civils et militaires de François Mitterrand se sont retrouvés hier devant le tribunal correctionnel de Paris pour répondre du placement illégal sur écoutes téléphoniques d'environ 150 personnalités entre 1983 et 1986.

Gilles Ménage, ex-directeur adjoint de cabinet de François Mitterrand, s'est assis à côté de Christian Prouteau, ancien patron de la «cellule antiterroriste» de l'Élysée, Louis Schweitzer, ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius à Matignon et actuel p.-d.g. de Renault, et Michel Delebarre, qui était directeur de cabinet de Pierre Mauroy à Matignon. Les autres prévenus sont des militaires qui ont mis en œuvre le dispositif.

Tous sont jugés pour «atteinte à l'intimité de la vie privée», un délit passible d'un an de prison et de 45 000 euros (70 000 \$) d'amende. Le procès durera jusqu'en février.

Lors des interrogatoires d'identité, les prévenus ont fait état de reconversions et de revenus disparates: Christian Prouteau est préfet sans affectation à 5000 euros (7800 \$) par mois, Louis Schweitzer touche 165 000 euros (250 000 \$) par mois de Renault, Paul Barrière anime une société de sécurité privée et gagne 7000 euros (10 000 \$) par mois.

Le tribunal de Paris a décidé d'entendre comme témoins les deux anciens premiers ministres socialistes Pierre Mauroy (1981-1984) et Laurent Fabius (1984-1986), respectivement le 24 novembre et le 11 janvier.

La demande de la défense, les juges ont aussi convoqué pour le 11 janvier Raymond Barre, premier ministre de 1976 à 1981. Seront également entendus l'ex-ministre des Affaires étrangères Roland Dumas et Paul Quilès, ancien ministre de la Défense.

La «cellule antiterroriste» créée en 1982 par l'Élysée aurait espionné journalistes, écrivains, avocats et personnalités de milieux très divers, de l'actrice Carole Bouquet au secrétaire général du parti centriste CDS, François Fronton-Meurice, en passant par Paul Barrière lui-même.

Une trentaine de plaignants se sont présentés ou sont représentés à l'audience, notamment le journal *Le Monde* et le directeur de sa rédaction Edwy Plenel, l'avocat Antoine Comte, la famille de l'écrivain Jean-Edern Hallier, décédé en 1997, et le Syndicat national des journalistes (SNJ).

«Être écouté donne l'impression que tout ce qui relève de votre intimité est étalé devant les gens, c'est un peu comme un viol», a dit le journaliste Patrice Dutreux.

«Il n'y avait pas que Mazarine», la fille cachée du président Mitterrand, «il y avait aussi les relations troubles de Mitterrand sous l'Occupation, son cancer caché, tout cela mon frère le savait», a dit Laurent Hallier, frère de l'écrivain disparu.

Pour l'accusation, les écoutes visaient à empêcher ou à contrôler de possibles révélations sur des affaires gênantes

Reuters

Sanctions contre la Côte d'Ivoire

Les «patriotes» réclament le départ des Français

New York et Abidjan — Le Conseil de sécurité des Nations unies a unanimement approuvé hier une résolution imposant un embargo immédiat sur les armes à la Côte d'Ivoire et donnant aux rebelles et aux forces gouvernementales un mois pour relancer le processus de paix, sous peine de nouvelles sanctions.

Le texte, proposé par la France, impose un embargo immédiat de 13 mois sur les armes à la Côte d'Ivoire. Il donne également jusqu'au 15 décembre au gouvernement du président Laurent Gbagbo et aux Forces nouvelles (ex-rebelles) pour relancer les accords de paix de Marcoussis et d'Accra III.

Dans le cas contraire, les Nations unies décideront d'une interdiction des déplacements et d'un

gel des avoirs à l'encontre des personnes qui bloquent le processus de paix dans le pays, violent les droits de l'Homme et empêchent le désarmement des combattants.

Sont également concernées par cette dernière mesure les personnes coupables d'incitation à la haine et à la violence, une référence aux messages diffusés par la radio et la télévision à l'encontre des ressortissants étrangers, et plus particulièrement français.

Les «jeunes patriotes», partisans de Laurent Gbagbo, ont réclamé hier le départ des soldats français de Côte d'Ivoire, dans un climat gravement détérioré avec Paris et à quelques heures du vote à l'ONU.

Dans le même temps, le dernier avion affrété par la France, selon des sources consulaires, a quitté hier

soir Abidjan pour Paris avec 270 étrangers désireux d'évacuer le pays. «Il faut que les soldats français se retirent» de Côte d'Ivoire, a lancé le leader des «Jeunes Patriotes» Charles Blé Goudé au cours d'une conférence de presse tenue au milieu de ses troupes à Abidjan.

Accusant l'armée française de «tentative de coup d'Etat» contre le président Gbagbo, il a lancé à ses milliers de sympathisants et devant la presse étrangère: «Pensez-vous que l'armée française est encore crédible pour jouer les arbitres?» «On est passé d'une crise ivoiro-ivoirienne à une crise franco-ivoirienne», a déclaré M. Blé Goudé. Depuis une semaine, ce n'est plus contre l'armée des rebelles que les Ivoiriens se battent, mais contre l'armée française.

Selon le leader de ce mouve-

ment, véritable milice du pouvoir, qui avait largement orchestré les violentes émeutes anti-françaises de la semaine dernière à Abidjan, les affrontements entre «manifestants aux mains nues» et armée française devant l'hôtel Ivoire d'Abidjan le 9 novembre, ont fait «64 tués et plus de 1400 blessés» dans les rangs des patriotes.

Il a également démenti toute exaction de la part de ses partisans contre les Français (14 000 dans le pays) et les étrangers, dont plus de 5000 ont quitté le pays depuis le début des violences anti-Blancs le 6 novembre. Soixante-neuf plaintes, dont trois pour viol, ont été depuis déposées en France par des rapatriés français venant d'Abidjan.

Agence France-Presse et AP

Les règles de guerre sont bafouées à Fallouja, selon Amnesty International

Londres — Les règles de la guerre destinées à la protection des civils et des combattants blessés ont été bafouées par les deux protagonistes du siège du bastion rebelle de Fallouja, rapportait hier Amnesty International.

Les troupes américaines et irakiennes n'ont pas pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les non-combattants ne soient pas exposés et les rebelles ont utilisé abusivement le drapeau blanc, faisant feu sans discrimination. «Amnesty International craint que des civils n'aient été tués, en violation du droit international humanitaire, les parties prenant part au conflit n'ayant pris aucune des précautions nécessaires à la protection des non-combattants», a indiqué le groupe de défense des droits de l'homme.

Amnesty, qui se fonde sur le témoignage d'un médecin ayant survécu à l'offensive, précise que 20 membres des services médicaux irakiens et des dizaines de civils ont été tués lorsqu'un missile non identifié a touché une clinique le 9 novembre. Le même



Franc-tireur des marines à l'œuvre à Fallouja.

jour, un garçon de neuf ans est mort des suites de ses blessures après avoir été touché au ventre par un éclat d'obus. Incapables de l'emporter à l'hôpital en raison des combats, ses parents l'ont enterré dans leur jardin.

Amnesty indique aussi que, le 11 novembre, l'émission de télévision britannique *Channel Four News* a diffusé des images sur les-

quelles on voyait un soldat américain tirer un coup de feu, apparemment en direction d'un insurgé blessé se trouvant hors champ de la caméra. «Le soldat s'en allait ensuite en disant: "Il est parti"».

«Selon le droit international humanitaire, les forces américaines ont l'obligation de protéger les hommes mis hors de combat. Amnesty International demande aux autorités américaines d'enquêter immédiatement sur cette affaire», demande l'organisation. «Les insurgés auraient également violé les règles du droit international humanitaire.» «Dans un cas, des Irakiens seraient sortis d'un bâtiment en agitant un drapeau blanc. Un marine se serait approché du groupe et aurait été alors pris sous le feu des insurgés.» «Un responsable militaire américain en Irak a également accusé les insurgés de stocker des armes dans des mosquées et des écoles. Des insurgés auraient ouvert le feu depuis une mosquée le 10 novembre», poursuit Amnesty International. Avant de conclure: «Toutes les violations du droit international humanitaire et relatif aux droits humains doivent faire l'objet d'enquêtes. Et les auteurs présumés d'attaques illégales, notamment celles visant délibérément des civils, d'attaques disproportionnées menées sans discrimination et d'homicides de personnes blessées doivent être traduits en justice.»

Reuters

Tony Blair plaide en faveur du «multilatéralisme»

Londres — Le premier ministre britannique Tony Blair a appelé hier les Etats-Unis à se tourner vers leurs partenaires étrangers, notamment l'Europe, dans leur combat contre le terrorisme.

«Un multilatéralisme efficace doit être l'objectif, je n'ai pas de sympathie pour un unilatéralisme de principe», a plaidé le chef du gouvernement britannique, dans un discours prononcé hier soir à Londres, affirmant que «rien ne marchera [...] si les Etats-Unis ne se tournent pas vers les autres».

«La politique américaine est en train d'évoluer et, de plus en plus, l'Europe et les Etats-Unis réalisent qu'une sécurité durable face au fanatisme et au terrorisme ne peut être seulement le fruit d'une réponse militaire conventionnelle mais sera le résultat d'un engagement en faveur de la démocratie, de la liberté et de la justice», a insisté Tony Blair.

«Le seul Afghanistan stable sera un Afghanistan démocratique et au final, en Irak, c'est la démocratie qui permettra de défaire les insurgés», a-t-il déclaré.

Agence France-Presse

EN BREF

Démissions à la CIA

Washington — Les deux principaux responsables des opérations clandestines de la CIA ont démissionné, a annoncé hier le nouveau directeur de la CIA Porter Goss, assurant qu'il n'y aurait «pas de vide» du pouvoir dans la guerre contre le terrorisme. Stephen Kappes, le directeur-adjoint des opérations secrètes, et Michael Sulick, son adjoint ont tous les deux annoncé officiellement qu'ils quittaient leur emploi. Ces départs s'ajoutent à celui, annoncé vendredi, du directeur-adjoint John McLaughlin qui travaillait pour la centrale depuis 32 ans. Des parlementaires ont demandé au directeur Goss de rendre des comptes après ces démissions en cascade. — AFP

Le dossier médical d'Arafat pour les seuls ayants droit

Paris — Le ministère français de la Défense a fait savoir hier que le dossier médical de Yasser Arafat pouvait être communiqué à ses ayants droit s'ils en faisaient la demande conformément à la loi en application en France.

Le lieutenant-colonel Philippe Tanguy, de la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD), n'a ni confirmé ni infirmé le fait qu'un ayant droit avait déjà demandé à avoir accès à ce dossier.

La loi organisant le secret médical que «les médecins militaires appliquent bien entendu comme les autres médecins prévoit que pour obtenir le dossier médical d'un défunt, seuls les ayants droit peuvent poser cette demande», a expliqué le porte-parole du ministère de la Défense Jean-François Bureau sur France Info.

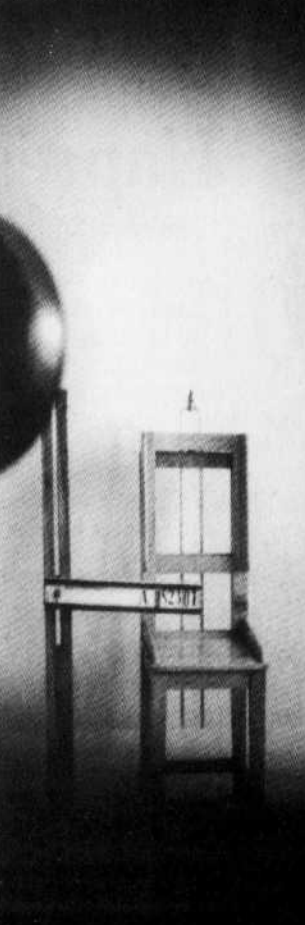
«Je pense que les juristes devront sans doute expertiser quel est le périmètre de cette définition. Sûrement, son épouse, sa fille [de Yasser Arafat] font partie des ayants droit, cela me paraît très probable.»

Jean-François Bureau a précisé que la loi ne prévoyait rien d'Etat à d'Etat. «Nous appliquons [la loi] organisant le secret médical] comme l'ensemble de la médecine en France dans les hôpitaux militaires, a-t-il dit. C'est à la demande des ayants droit que le dossier médical peut être transmis dans les conditions prévues par la loi.»

Le président de l'Autorité palestinienne est mort jeudi dernier à l'hôpital Percy de Clamart, près de Paris, à l'âge de 75 ans. Hier, le premier ministre palestinien Ahmed Qorei a demandé à la France que soit publié le dossier médical de Yasser Arafat.

Associated Press

Ce soir 23 h
LA DÉCOMPOSITION DE L'ÂME



Terreur à Berlin-Est

L'horreur d'une prison pas comme les autres en Allemagne de l'Est. Un documentaire primé dans plusieurs festivals internationaux.

TV5

À VOUS LE MONDE

WWW.TV5.CA

• LES ACTUALITÉS •

POWELL

SUITE DE LA PAGE 1

depuis longtemps. Elle intervient alors que Washington fait face à de nombreux dossiers brûlants, notamment avec la guerre en Irak et les bouleversements politiques au Proche-Orient après la mort du leader palestinien Yasser Arafat. Le secrétaire d'État doit d'ailleurs se rendre en Cisjordanie la semaine prochaine pour y rencontrer les successeurs d'Arafat.

George W. Bush a rendu hommage au démissionnaire en le décrivant comme l'une «des grandes figures du service public de notre époque». «C'est un soldat, diplomate, dirigeant civique, homme d'État, et grand patriote. J'apprécie son amitié, et il sera regretté», a déclaré M. Bush dans un communiqué.

Agé de 67 ans, M. Powell a affirmé devant la presse qu'il avait toujours voulu «ne servir qu'un mandat», laissant entendre qu'il n'avait pas envisagé de rester après la réélection de M. Bush. Il entend maintenant se consacrer à sa «vie privée». «Mon départ n'empêche rien. Nous allons continuer d'aller de l'avant. C'est la politique du président qui est appliquée, pas celle de Colin Powell», a déclaré ce dernier, cherchant à minimiser les conséquences de son départ. Dans sa lettre de démission, le diplomate souligne avoir apprécié «de faire partie de l'équipe qui a lancé une guerre globale contre le terroris-

me, libéré les Afghans et le peuple irakien, porté à l'attention du monde les dangers de la prolifération nucléaire, réaffirmé nos alliances [...]».

Trois autres membres du cabinet ont également démissionné dans la journée d'hier, a confirmé la Maison-Blanche: la secrétaire à l'Agriculture, Ann Veneman, le secrétaire à l'Éducation, Rod Paige, et le secrétaire à l'Énergie, Spencer Abraham. Ces démissions portent à six le nombre de départs au sein du Cabinet depuis l'élection du 2 novembre, sur une équipe de 15 membres. La semaine dernière, le ministre de la Justice, John Ashcroft, ainsi que le secrétaire au Commerce, Donald Evans, avaient déjà annoncé leur départ. Il semble aussi pratiquement assuré que le secrétaire d'État adjoint, Richard Armitage, numéro deux de la diplomatie américaine et proche de M. Powell, partira sous peu.

Rice et Danforth favoris

Pour le poste très en vue de Secrétaire d'État, les médias américains mettent donc en première ligne Condoleezza Rice et John Danforth, deux personnalités ayant la confiance du président. En dehors de ces noms, sont également cités ceux de Paul Wolfowitz, numéro deux du ministère de la Défense, ou du sénateur Richard Lugar, spécialiste respecté de politique étrangère.

Aussi bien Condoleezza Rice que John Danforth présentent de réels avantages pour M. Bush. Considérée comme froide et énergique, Mme Rice, qui a eu 50 ans dimanche, est à la fois une conseillère très écoutée — et appréciée des faucons — ainsi qu'une amie personnelle de M. Bush, qu'elle suit à peu près partout. La nomination de cette experte de la Russie permettrait de maintenir une personne noire à l'un des principaux postes de l'administration.

Bien moins connu et controversé que Rice, John Danforth est apprécié pour sa modération chez les républicains comme chez les démocrates. Ce pasteur protestant de 68 ans a été choisi au printemps par le président Bush pour le poste délicat d'ambassadeur à l'ONU. Sa nomination, comme celle de Condoleezza Rice, renforcerait l'influence de la présidence sur la diplomatie américaine dans une période troublée.

Passage houleux

Quand George W. Bush l'appelle à ses côtés lors de sa prise de fonctions, en janvier 2001, Powell passe pour l'un des hommes les plus respectés des États-Unis, doté d'une vaste expérience en matière de sécurité nationale et d'un sens inné de la conciliation. Mais décrit comme l'unique colombe d'une administration de faucons «avant-guerre», Colin Powell aura connu un passage houleux au secrétariat d'État. Soucieux de préserver une diplomatie multilatérale, Powell s'est souvent trouvé opposé à son collègue de la Défense, Donald Rumsfeld, et au tout-puissant vice-président Dick Cheney, déjà un adversaire lors de la première guerre du Golfe.

Premier Noir à occuper d'aussi hautes fonctions, Colin Powell restera dans l'histoire de la diplomatie comme l'homme qui défendit vigoureusement, le 5 février 2003 à l'ONU, devant un Conseil de sécurité sceptique, les arguments et les supposées preuves de Washington justifiant le renversement de Saddam Hussein. Son crédit et son image en ont beaucoup souffert depuis. Il a plus tard cherché à excuser ce fiasco en déplorant la mauvaise qualité des informations transmises par les services de renseignements.

Stil était réticent au sujet de l'opération militaire en Irak, Colin Powell a toujours fini par s'aligner sur les décisions du président, en bon soldat loyal. Il a cherché à promouvoir la modération et les alliances diplomatiques traditionnelles avec les pays amis, mais son influence aura été limitée, voire court-circuitée. Le Pentagone de Donald Rumsfeld a toujours fini par prendre le dessus, les militaires ayant la priorité sur les diplomates.

Homme discret et courtois, Powell a su garder de bonnes relations avec ses homologues étrangers, qui ont tous salué les qualités de l'homme, hier. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Pierre Pettigrew, a d'ailleurs dit «regretter» la décision du secrétaire d'État américain.

Contre vents et marées

Pour Louis Balthazar, président de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, la démission de Colin Powell représente une «bien mauvaise nouvelle» pour la diplomatie. «Powell parti, c'est la victoire des durs au cabinet», souligne l'expert en faisant allusion aux tensions Powell-Rumsfeld. Selon lui, il serait surprenant de voir une Condoleezza Rice, par exemple, s'asseoir avec les leaders étrangers «et faire preuve de souplesse».

Du bilan Powell, M. Balthazar soutient qu'on se rappellera beaucoup l'intervention à l'ONU. «Ce sera toujours un élément triste dans sa carrière. On aurait pu souhaiter que Powell démissionne au moment où on a découvert que tout ceci ne tenait pas.»

«Ce n'était pas dans sa personnalité de claquer la porte», estime pour sa part Charles-Philippe David, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand et auteur du livre *Au sein de la Maison-Blanche*. Comme nombre d'observateurs, M. David n'a pas été surpris de la décision du secrétaire d'État. «Il avait compris depuis longtemps que son influence était réduite à néant. Il a toujours ramé contre vents et marées» en s'opposant aux faucons, dit-il. M. David pense qu'il faudra maintenant attendre de voir qui remplacera Powell — et qui prendra le siège de conseiller à la Sécurité nationale si Mme Rice bouge — pour juger des intentions de la nouvelle administration.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse, Reuters et AP

Des images d'un marine tuant à bout portant un prisonnier irakien

New York — Des images diffusées hier par plusieurs chaînes de télévision américaines montrent un marine tuant à bout portant un prisonnier apparemment non armé dans une mosquée de Fallouja. L'armée américaine a annoncé qu'une enquête avait été ouverte.

Les images ont été tournées samedi par un cameraman de NBC embarqué avec le 3^e bataillon du 1^{er} régiment de marines lancés dans l'offensive de Fallouja. Selon ce dernier, les soldats américains ont également tiré sur trois autres Irakiens blessés la veille dans cette même mosquée.

Sur l'enregistrement vidéo, on peut entendre un marine crier des obscénités en arrière-plan, affirmant notamment qu'un homme fait semblant d'être mort. Les images montrent ensuite un marine viser un prisonnier allongé à terre avec son arme, mais ni NBC ni CNN n'ont montré la belle atteindre l'homme. Ce passage a été brouillé, mais on peut entendre le bruit du tir.

Cette portion de l'enregistrement, fournie plus tard à l'Associated Press Television News (APTN) et aux autres chaînes de télévision du pool, montre la balle atteindre la victime dans le haut du corps, peut-être à la tête. Du sang gicle ensuite sur le mur.

Cet événement s'est produit samedi alors que le bataillon de marines revenait dans cette mosquée, déjà visitée la veille. Vendredi, une autre unité de marines avait été prise pour cible par des tirs à partir de cette mosquée. Les soldats avaient alors pris d'assaut le bâtiment, tuant dix hommes et en blessant cinq, selon le cameraman embarqué.

Selon les militaires américains, les combattants de la mosquée étaient armés de lance-grenades et de fusils AK-47. Les blessés avaient été soignés et laissés dans la mosquée vendredi, alors que les soldats poursuivaient leur avancée dans Fallouja, selon le cameraman.

Associated Press

PLAN

SUITE DE LA PAGE 1

Loi sur le développement durable, qui prévoit notamment la création d'un poste de Commissaire au développement durable, rattaché au bureau du Vérificateur général du Québec, une autre promesse libérale.

Fin janvier, début février, confirmait hier Chantal Turgeon, l'attachée de presse du ministre Mulcair, il y aura une consultation publique sur le document d'orientation sur le Plan de développement durable. Il n'a pas été possible de savoir si cette consultation serait confiée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, dont le mandat législatif a été modifié dans le passé pour qu'il analyse désormais projets, politiques et programmes en fonction du concept de développement durable.

Un peu plus tard, au printemps, Québec consacra par ailleurs une commission parlementaire à ses futures politiques de développement durable, ce qui reportera peut-être jusqu'à l'automne le dépôt du plan d'action gouvernemental initialement promis pour l'automne dernier. Le gouvernement Charest sera alors à mi-mandat.

Le fameux Plan vert du programme libéral a subi au cours des derniers mois d'importants revers dans la machine gouvernementale. Une version assez complète a circulé dans la haute direction du ministère de l'Environnement au printemps dernier, une version qu'on jugeait fort avancée, car elle avait déjà fait l'objet d'une révision par rapport à la première version préparée en catastrophe pour l'automne 2003 alors qu'on pensait encore respecter les engagements électoraux.

En juin dernier, le cabinet du ministre Mulcair avait même convoqué à Québec les grands groupes environnementaux nationaux — Équiterre, Greenpeace, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) notamment — pour leur divulguer les grandes lignes de son Plan vert.

Mais la réunion a avorté et le document promis n'a pas été remis aux personnes invitées après avoir été l'objet d'un blocage majeur au niveau interministériel et du bureau du premier ministre. Les organisateurs de cette rencontre avaient même récupéré auprès de leurs invités tous les documents d'information de base, même très généraux, qu'on leur avait remis au début de la rencontre. C'est alors qu'on leur a remis le Plan vert pour l'automne 2004, un engagement que le ministre a répété à plusieurs reprises aux médias depuis septembre. Mais, depuis, le Plan vert est mort et sera remplacé par le Plan de développement durable, dont l'acouchement surviendra après la consultation publique de février et la commission parlementaire du printemps.

Un des observateurs les plus attentifs de cette démarche, Harvey Mead, président de l'UQCN et ancien sous-ministre au Développement durable au ministère de l'Environnement, entretient deux craintes en plus de se désespérer de voir les reports en cascades que subit le Plan vert initialement promis.

Il craint que la montagne n'accouche d'une souris car, dit-il, Québec est en train de couler dans le béton, par des gestes et des décisions majeurs, précisément les politiques économiques que devrait modifier, en réalité, la plus élémentaire politique de développement durable. Il en donne divers exemples en énergie, où l'on est en train d'élaborer une politique par des décisions en cascade — Bécancour, exploration pétrolière dans le golfe, etc. —, «mais en dehors du Plan vert» ou de développement durable. Québec, donne-t-il aussi en exemple, s'apprête à lever le moratoire sur la production porcine alors que toute politique économique, et surtout celle-là, devrait être teintée, réorientée fondamentalement par les principes du développement durable.

«Depuis l'élection du gouvernement Charest, raconte Harvey Mead, j'essaie de trouver un lien entre les politiques économiques du gouvernement, ses politiques énergétiques, ses politiques fiscales, ses politiques forestières et les règles du développement durable. Et je n'en trouve pas. Il y a beaucoup de références aux principes du développement durable, mais pas de stratégie véritable et globale qui serait susceptible de réorienter les politiques économiques, énergétiques, forestières, agricoles et fiscales. Je crains qu'on ne se retrouve au Québec avec un Plan vert à la mode des années 80, comme celui dont Jean Charest a hérité quand il était ministre conservateur de l'Environnement. On était alors en face d'un Plan vert qui s'en tenait à des mesures strictement environnementales: pas un Plan vert qui modifiait l'activité et les politiques économiques et fiscales globalement, ce qui est la définition même du développement durable.»

«On risque alors de se retrouver, conclut-il, devant un Plan vert trop faible, incapable de modifier les orientations économiques majeures, déjà arrêtées. C'est maintenant, évidemment, qu'il faudrait avoir ce plan d'action pour débattre de son efficacité réelle et savoir si on est en face d'une réelle volonté de changement.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333 Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MOMA

SUITE DE LA PAGE 1

pour accueillir des installations contemporaines de grand format. L'architecte voulait «lier le passé au présent», quelques éléments, dont la façade de Philip Johnson de 1964 et le jardin de sculpture, ont été préservés et intégrés dans l'architecture du nouveau bâtiment.

Cette réouverture a suscité son lot de controverses. Nombreux sont ceux qui ont critiqué le choix de l'architecte, presque inconnu en Amérique du Nord, choisi au détriment des «superstars» comme Herzog et de Meuron ou Rem Koolhaas... Le choix est en effet surprenant. C'est la première commission de cet architecte en dehors du Japon. Son dessin, que nombreux jugent trop conservateur, ne s'intègre pas dans la lignée des modèles plus extravagants et provocateurs, comme ceux, par exemple, du Guggenheim ou du musée de Bilbao. En conférence de presse, Yoshio Taniguchi a expliqué qu'il cherchait avant-tout à créer un «environnement total» plutôt qu'à exprimer un style architectural particulier. En effet, le bâtiment se fond parfaitement dans son décor urbain. En utilisant de manière subtile la lumière du jour, il fait littéralement disparaître les murs: la ville à l'extérieur s'intègre à l'espace intérieur du musée. Aux directeurs du projet, il aurait d'ailleurs affirmé qu'avec beaucoup d'argent il ferait une belle architecture, mais qu'avec encore plus d'argent il fe-

rait disparaître... Le résultat est impressionnant.

Chose certaine, aucune dépense ne semble avoir été épargnée. Comme le budget colossal du musée provient en grande partie des membres du «board of trustees», de tels cadeaux peuvent faire craindre pour l'indépendance d'esprit du musée, redevable aux généreux mécènes. Les noms des donateurs sont d'ailleurs omniprésents dans chaque salle.

La somme importante récoltée auprès des investisseurs fait craindre également que ceux-ci mettent de la pression pour augmenter les recettes et que le musée, au détriment de son rôle de diffuseur artistique, organise des expositions qui visent avant tout un grand public. Pour l'instant, le prix d'entrée, qui est passé de 12 à 20 \$US, est un des plus élevés aux États-Unis, ce qui a soulevé la controverse à New York.

Conception différente

Mais au-delà de la controverse, cette réouverture attendue souligne une nouvelle relation entre l'art moderne et l'institution muséologique en général. L'exposition des œuvres va à l'encontre de la conception moderniste de l'art comme progression dans le temps. Ainsi, les œuvres ne sont pas exposées de manière chronologique ou historique. Souvent, des œuvres de périodes et d'artistes très différents se côtoient. Cela favorise chez le spectateur une expérience esthétique subjective, placée en dehors des catégories et des définitions de l'histoire de l'art. Cela

BERGERON

SUITE DE LA PAGE 1

L'homme est littéralement bardé de diplômes. Il a beau ne pas aimer l'expression, ils ne sont pas nombreux ceux qui, comme lui, sont à la fois architectes, urbanistes et docteurs en aménagement. Il a enseigné ces matières, de même que l'environnement, dans les universités, a été consultant pour le ministère de la Métropole et occupe le poste de responsable des analyses stratégiques à l'Agence métropolitaine des transports. Il a en plus présidé le conseil d'administration de la Fédération des coopératives d'habitation de Montréal pendant trois ans. À ces compétences urbanistiques, il faut ajouter celle de chauffeur de taxi, métier qu'il a exercé «l'été avant d'entrer à l'université» et qu'il évoque avec plaisir, racontant notamment comment ses oreilles originaires du Lac-Saint-Jean, peu habituées à l'anglais, l'ont un jour amené à déposer un client anglophone rue Meilleur, au nord, alors que ce dernier voulait en fait descendre rue «Mayor», dans le quartier de la fourrure.

Monsieur anti-auto

«C'est un expert sans pareil. Quand j'ai besoin d'une statistique, j'appelle Richards», confie Steven Guilbault, le porte-parole de Greenpeace. Bergeron, à 50 ans, a beaucoup cherché, beaucoup écrit au premier chef un impressionnant *Livre noir de l'automobile*, brique de 435 pages aux caractères minuscules, publiée à compte d'auteur (chez Hypothèse, 1999), mais qui aurait très bien pu se retrouver chez un grand éditeur. «Je lui avait dit qu'il devait réduire la taille de son livre, mais il refusé net, tenant à chaque information qui se trouvait dans son texte», raconte un des éditeurs qui a lu le manuscrit à l'époque.

Le titre l'indique: il s'agit d'un véritable réquisitoire dénonçant la «violence de l'automobile» sous toutes ses formes. L'aversion du nouveau politicien envers les autos plonge dans son enfance, époque où prospérait une culture de «gros chars» et de «muscle cars» terrifiants et meurtriers, avec des «monocles pathétiques» se disputant, puisque l'un était «un Chrysler» et l'autre «un Ford».

Et après, Richard Bergeron se plaint que l'étiquette de «Monsieur anti-auto» lui colle à la peau! La réponse qu'il a faite à un magazine, cet été, n'a rien en tout cas, pour changer les choses: «Je suis perçu ainsi, mais ce n'est pas ma principale préoccupation. [L'auto], je veux juste m'en débarrasser!» Projet Montréal prône les péages sur les ponts, des taxes sur l'essence et sur les stationnements: tout pour permettre de constituer une cagnote pour financer les transports en commun et réduire le plus possible la circulation automobile. Le but étant d'améliorer la qualité de vie en ville,

ce qui inciterait les familles à y rester. Car, pour Bergeron, retenir sur l'île les 20 000 habitants qui vont chaque année engraisser les couronnes est en soit un programme de développement économique. Aussi, opter pour des «transports durables» pourrait contribuer à l'économie locale: «N'est-ce pas paradoxal que ce soit Bombardier qui produise la moitié des nouveaux tramways du monde alors qu'ici nous ne sommes qu'un petit pays, mais on ne sait même pas ce que c'est.»

Nul besoin de préciser que ce grand pourfendeur des grosses cylindrées style Hummer et Porsche Cayenne n'a pas de voiture, vit au centre-ville avec ses deux enfants et sa femme (d'origine marocaine — Bergeron s'est converti à l'islam pour l'épouser), et se promène toujours à pied ou en transports en commun. «Il déteste tellement les voitures» qu'en plein voyage en Europe avec des élus «il lui est arrivé de s'arrêter et de donner de grands coups de pieds sur les pneus des automobiles», se souvient le responsable du transport au conseil exécutif de Montréal, Claude Dauphin du Parti du maire Tremblay, l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM).

Ce voyage, c'était la «mission tramway» que Bergeron avait organisée pour le compte de l'AMT, à Grenoble, Strasbourg et Lyon notamment, des villes s'étant dotées de néo-tramway. Il espérait convaincre une dizaine de décideurs québécois en les emmenant voir ces merveilles urbaines, beaux cylindres métalliques stylisés et futuristes, circulant dans la ville et combinant les vertus suivantes: silencieux, aux planchers bas, sans vibrations, abondamment fenêtrés. M. Bergeron a développé pour ces véhicules une réelle affection qui, selon certains, frise la monomanie. C'est notamment lorsqu'il a constaté que sa «mission tramway» ne déboucherait sur aucune action concrète de la part des politiciens d'ici que Richard Bergeron a décidé de se lancer en politique.

Bataille électorale

Va pour la compétence et la passion. En terme de «bataille électorale» — selon le terme de Soljénitsyne — les choses semblent beaucoup moins faciles, du moins pour l'instant. Lui-même l'avoue: «désolé pour le communiqué que vous avez reçu en retard, nous sommes des néophytes; c'est le problème d'un parti naissant», s'excusait-il l'autre jour.

Au reste, les têtes d'affiche ne se précipitent pas nécessairement aux côtés de Richard Bergeron, aussi qualifié soit-il. En juin, il prédisait au Devoir l'arrivée imminente de «gros noms» dans sa formation. Pourtant aucune des personnalités susceptibles de le suivre dans sa volonté de repenser la ville n'accepte de sauter la palme: ni Marvin Rotrand, ancien RCM maintenant aux côtés du maire Tremblay, ni Louise

frappe dès l'entrée dans le musée où la sculpture monumentale de Barnett Newman, *Broken Obelisk*, se trouve entourée des *Nénuphars* de Monet, d'un tableau de Jasper Johns et d'un autre de De Kooning...

L'accrochage des grands classiques aux étages supérieurs, dont les très célèbres *Demoiselles d'Avignon* de Picasso, restaurées pour l'occasion, reste plus traditionnelle, mais ce sont les œuvres d'un même artiste, plutôt que celles d'une même période, qui sont souvent rassemblées dans une même salle.

En somme, ce qui compte ici avant tout, ce sont les œuvres et non la structure qui les entoure. De la même manière que l'accrochage vise à permettre au spectateur une expérience visuelle indépendante de toute construction historique, la structure même du musée conduit à faire abstraction des éléments liés à l'institution. Pour reprendre la formule de l'architecte, ce nouveau bâtiment «disparaît» symboliquement, s'efface pour permettre de mieux voir.

Beau paradoxe que celui de dépenser près d'un milliard de dollars pour faire disparaître un édifice... Or c'est pourtant le musée qui demeure l'œuvre principale: pour inaugurer les nouveaux espaces, trois expositions temporaires portent sur le bâtiment lui-même. Une de Yoshio Taniguchi, l'architecte du MOMA, une de Mark Wesely, photographe qui a pris des clichés de la construction du MOMA, et l'autre de Mark Dion, artiste archéologue, qui nous montre des éléments trouvés lors d'excavations et de travaux, qui retracent l'histoire du MOMA...

Harel, l'ancienne ministre péquiste, ni Steven Guilbault le célèbre coordonnateur de Greenpeace, ni Robert Perreault, ancien ministre de la métropole, qui dirige le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal.

Le 7 novembre, Guilbault et Harel ont fait faux bond à PM au centre Saint-Pierre, alors qu'ils étaient au programme. Le premier avait «la mortalité dans sa famille». La seconde a dit hier au Devoir qu'elle n'avait «jamais confirmé sa présence à quiconque».

«Le problème, dit-elle, c'est qu'il en a fait un enjeu, laissant entendre que j'avais discuté avec lui de me lancer en campagne à la mairie. Ce qui est totalement faux.» Elle ajoute toutefois, comme Guilbault et Perreault d'ailleurs, que Projet Montréal a des idées intéressantes. Quant à Marvin Rotrand, conseiller pour Notre-Dame-de-Grâce, il estime PM intéressant, mais craint qu'il ne fasse qu'aider Pierre Bourque à revenir au pouvoir.

Devant cet ensemble de refus de s'engager dans Projet Montréal, Richard Bergeron admet être inquiet, bien qu'il ne se «décourage pas». Il prétend compter plus de 250 membres: «J'ai envoyé 31 cartes ce matin.» Il soutient aussi que la campagne est encore très jeune.

Selon certains, Projet Montréal n'obtiendra des appuis que chez les écologistes du Plateau Mont-Royal. D'autres affirment que PM est «encore très centré sur des projets très précis, très concrets du fondateur», dit André Lavallé, ancien conseiller municipal du RCM et ex-adjoint de Louise Harel et d'André Boclair. (Mais M. Lavallé pourrait bien être un adversaire de M. Bergeron. Selon nos sources, il travaille à rapprocher le Parti québécois et l'UCIM dans Rosemont.)

Livingston

M. Bergeron insiste pour qu'on ne le donne pas pour mort. Il persiste à dire que son objectif est la mairie pour 2005, bien qu'il ne soit plus aussi catégorique qu'en juin.

Un de ses modèles est l'actuel maire de Londres, Ken Livingston. Il a été une première fois en mai 2000, alors que son programme était considéré comme un véritable suicide politique: imposer des péages aux voitures voulant entrer au centre de Londres. «Il n'était appuyé par aucun parti. Il a foncé tête baissée, et ça a marché. Et il a été réélu en juin dernier.» Selon lui, la population est beaucoup plus prête à accepter les grandes décisions favorables à l'environnement: «Regardez la position des Québécois sur le Suroit. Ils ont fait le virage en six mois! On prétendait qu'ils adhéraient à l'actuel ordre des choses.»

Le Devoir